

bien entendu, désapprouvait et condamnait, mais que, toujours bon, il finissait par couvrir et solder.

Malheureusement, notre digne et excellent professeur, trop artiste, trop généreux pour s'occuper de questions d'argent, mourait, en 1851, ne laissant aucune fortune, aucune ressource à sa veuve et à son fils.

Nous fûmes assez heureux, Hippolyte Flandrin et moi, pour faire accorder à M^{me} Legendre un petit logement à l'Institut, logement qu'elle a habité jusqu'à sa mort.

Quant à Charles qui, du vivant de son père, avait constamment et étourdiment puisé dans sa bourse, il se trouva fatallement poussé par ses relations à une vie beaucoup trop coûteuse pour n'être pas bien vite ruineuse. Il se maintint encore pendant quelques mois à l'aide d'emprunts, mais il fut bientôt acculé, à bout de ressources et de tout crédit ; il vint alors me trouver, me suppliant de venir à son aide, de le tirer de cette extrême détresse, de le faire entrer comme employé dans un ministère, dans celui des Finances par exemple. Grâce à la puissante intervention de M. de Nieuwerkerke, que j'intéressai à la cause de mon protégé en lui racontant ce que je devais à son père, le vœu de Charles fut immédiatement exaucé, et il entra avec appointements au Ministère des Finances, dans la division du personnel.

Charles était heureux, et promettait sérieusement, sincèrement de s'amender ; malheureusement, le pli était pris ; que peuvent les bonnes résolutions contre une habitude invétérée ? Il commença par faire des absences, trop nombreuses pour n'être pas remarquées et notées ; ses appointements furent saisis ; enfin, par suite d'incidents successifs, il se vit obligé de donner sa démission ; poursuivi, traqué par ses créanciers, il fut contraint de se réfugier en Bel-